

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article374>



Et la constitution dans tout ça ? (Doléance)

- Cahiers d'exigences : Écrivez vous-mêmes vos exigences en répondant à l'appel -



Date de mise en ligne : lundi 7 février 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Je viens de lire toutes les doléances publiées et bien peu ont le soucis de la collectivité, de l'ensemble humain. Chacun prêche pour sa paroisse et je crains que ça ne fasse pas avancer les choses.

Donc je me lance, soyez indulgents !

Qu'en est-il en France de la séparation des pouvoirs chère à Voltaire ?

â€” Nos ministres qui sont nommés et non pas élus, proposent des textes de loi aux assemblées et assistent aux débats ! Les assemblées sont le pouvoir législatif et les ministres l'exécutif. Ou est la séparation des pouvoirs ?

â€” Notre président de la République, élu, se permet de juger les décisions de justice. Le président représente le pouvoir exécutif et les juges le judiciaire. Ou est la séparation des pouvoirs ?

Autre point : Bientôt, dans un mois, la moitié de la population va voter pour des élections cantonales. Or la plupart des candidats sont déjà maire ! Expliquez moi messieurs les cumulards comment vous faites pour gérer les affaires d'une commune qui occupent largement un temps plein et celles d'un département qui elles aussi occupent pas mal ? N'êtes vous pas, messieurs les cumulards, obligés de négliger certaines de vos fonctions ?

Voilà quelques sujets de réflexions qui me semblent important ! Et je crois que ce sont des points à réformer !